

Guide scolaire



Aperçu du système scolaire de la Rhénanie-du-Nord-Westphalie

STADT
ESSEN



Kommunales
Integrationszentrum
Essen

Français
Französisch



Table des matières

Contenu

Préface	3
Scolarité obligatoire, types et niveaux des écoles	4
Personnel scolaire	5
Matières scolaires et vie scolaire	6-7
Participation aux cours et exemption de cours	8
Loi sur l'école et règles de l'école	9
Avis de maladie, excuse, congé	10-11
Matériel scolaire pour la rentrée	12
Vie quotidienne à l'école et emploi du temps	13-14
Possibilités de participation des parents/tuteurs à l'école	15
Soutien à la maison	16-17
Petit-déjeuner sain	18
Médias numériques et téléviseur	19
Liens Internet et personnes de contact	20-21

Contact

Stadt Essen, Kommunales Integrationszentrum
Geibelstraße 1, 45128 Essen
Telefon +49 201 88-88474, seb@interkulturell.essen.de

Impressum

Herausgeberin Stadt Essen
Autorin Serap Erdoğan
Layout Nordis – Agentur für Kommunikation
Fotos alle stock.adobe.com, Fotografen:
Titel: Monkey Business
S. 2 v. o.: Minet, Monkey Business, Wavebreak
MediaMicro, Rawpixel.com, pingpao
S. 6-7: LIGHTFIELD STUDIOS
S. 12: david_franklin
S. 18: david_franklin
S. 22-23: switchpipi
Druck Interner Service und Personalverwaltung
Stand Mai 2026

Preface

Chers parents, cher tuteur, chère lectrice, cher lecteur,

dans notre vie quotidienne en Allemagne, beaucoup de choses nous paraissent évidentes, comme le fait d'avoir de l'eau pour se laver, des produits alimentaires au supermarché ou encore de l'électricité pour le chauffage. Il en va de même pour les écoles qui s'occupent de l'éducation et de la formation de nos enfants.

Si nous y regardons de plus près, nous comprenons que derrière ces évidences se trouvent toujours des personnes qui ont fait de ces tâches leurs missions. Ainsi, la mission d'éducation et de formation est une mission commune à vous, à l'école et à notre société.

Outre la transmission de connaissances, l'école dispense une éducation démocratique. Cela signifie que votre enfant apprend les règles et les valeurs dont il a besoin pour développer sa personnalité et s'orienter de manière autonome dans la société allemande. Votre enfant apprend ainsi à connaître ses droits, ses devoirs et les possibilités dont il a besoin pour vivre en communauté de manière libérale, démocratique et sociale. En Allemagne, par exemple, les filles et les garçons sont traités sur un pied d'égalité dans l'accomplissement de leur tâche éducative.

En tant que parents, vous avez la possibilité, grâce à votre attention, votre intérêt et votre participation, d'offrir à votre enfant de bonnes chances d'éducation qui, à leur tour, peuvent lui offrir des chances dans la société allemande.

Ce guide scolaire a pour but de vous donner un aperçu du système scolaire allemand et de vous montrer comment vous pouvez soutenir votre enfant dans sa formation académique et personnelle.

Veillez agréer nos salutations les plus cordiales

Votre équipe du centre communal d'intégration de la ville d'Essen

Gefördert durch

Ministerium für Kinder, Jugend, Familie,
Gleichstellung, Flucht und Integration
des Landes Nordrhein-Westfalen



Scolarité obligatoire, types et niveaux des écoles

L'obligation scolaire signifie que chaque enfant doit participer à l'enseignement scolaire. Si votre enfant atteint l'âge de 6 ans avant le 30 septembre, il participe aux cours de la nouvelle année scolaire. L'obligation scolaire prend fin lorsque votre enfant atteint l'âge de 18 ans. Si votre enfant commence par exemple un apprentissage après la 10^e année ou la 9^e année (au lycée), il suivra en même temps l'école professionnelle dans le collège professionnel. Si votre enfant ne commence pas d'apprentissage, il continue à fréquenter un collège professionnel et peut y obtenir un autre diplôme.



Début de l'année scolaire : toujours au 01.08.
Fin d'une année scolaire : toujours au 31.07.

Début de la scolarité obligatoire : à 5 ou 6 ans (date d'anniversaire jusqu'au 30 septembre)

Fin de la scolarité obligatoire : à 18 ans

Durée de la scolarité : au moins 10 ans

Types et niveaux des écoles

École primaire : 1^{re} – 4^e année

Niveau secondaire I (Sek I) : 5^e – 10^e classe

Enseignement secondaires :
Collège (Hauptschule),
école secondaire (Realschule),
école spécialisée (Förderschule),
école polyvalente (Gesamtschule),
lycée (Gymnasium)

Niveau secondaire II (Sek II) :
Lycée, collège Professionnel
(Berufskolleg) : 11^e – 13^e classe

Personnel scolaire

Pour que l'enseignement scolaire fonctionne, différents personnels sont actifs dans l'école. Qu'il s'agisse de la technique et du nettoyage du bâtiment scolaire ou du traitement des informations et des documents des élèves ou des enseignants, tous travaillent en étroite collaboration. Cette collaboration a également lieu entre les enseignant(e)s, le personnel pédagogique et socio-éducatif et vous, en tant que tuteurs légaux. L'objectif est d'identifier les besoins de votre enfant et de le soutenir de manière optimale dans son développement scolaire et personnel. L'exemple suivant vous montre à quoi cela peut ressembler.

Exemple :

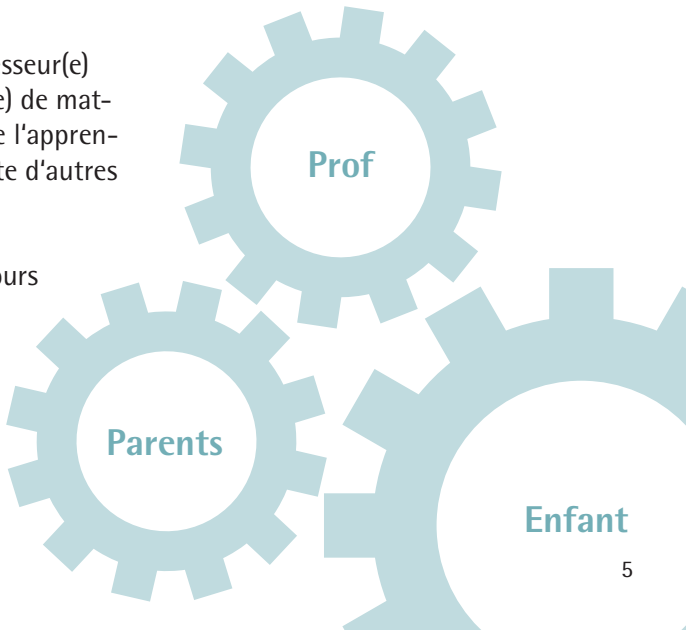
Votre enfant a des difficultés à se concentrer en mathématiques.

L'enseignant(e) de mathématiques peut en parler avec le ou la professeur(e) principal(e) et, si nécessaire, avec l'éducateur ou l'éducatrice spécialisé(e), et chercher des moyens d'aider votre enfant.

Ensuite, un soutien peut avoir lieu en classe ou dans un petit groupe d'apprentissage, avec d'autres enfants qui ont des difficultés similaires. Il est également possible de donner à votre enfant des exercices/conseils à faire à la maison, seul ou avec vous.

Vous informez le ou la professeur(e) principal(e) ou l'enseignant(e) de mathématiques de l'évolution de l'apprentissage. Si nécessaire, il existe d'autres possibilités de soutien.

Important : Demandez toujours un rendez-vous pour une consultation!





Matières scolaires et vie scolaire

Matières des écoles primaires :	Allemand, anglais, mathématiques, musique, art, religion, enseignement général, éducation physique et sportive
Matières du niveau secondaire I :	Allemand, mathématiques, anglais, sciences sociales (géographie, histoire, politique, économie), sciences naturelles (biologie, physique, chimie), art, musique, éducation religieuse/philosophie pratique, éducation physique. Les matières susmentionnées sont enseignées dans la plupart des écoles du niveau secondaires I. Plus tard, d'autres matières viennent s'y ajouter, comme par exemple une autre langue étrangère ou l'informatique. L'offre varie d'une école à l'autre.
Enseignement dans la langue d'origine (HSU) :	L'enseignement dans la langue d'origine (HSU) est une offre destinée aux enfants qui grandissent dans un environnement bilingue, par exemple : arabe, grec, italien, polonais, turc. Le HSU est proposé si au moins 15 enfants de la même langue d'origine sont inscrits à l'école primaire et au moins 18 enfants au niveau secondaire I.

Club (AG) :	De nombreuses écoles primaires sont des écoles ouvertes toute la journée et offrent, comme les écoles secondaires, la possibilité de participer à des clubs (AG) en plus de l'enseignement scolaire normal. Les élèves font du théâtre ou du football, chantent dans une chorale ou s'exercent à l'utilisation de l'ordinateur. La participation à un groupe de travail n'est pas obligatoire et n'est pas notée. En tant que parents/tuteurs, vous pouvez choisir selon l'offre.
Activités scolaires :	Les activités scolaires comprennent par exemple : les journées de projet (le matin, l'après-midi), les excursions de classe (le matin, l'après-midi, toute la journée) ou les voyages scolaires (voyage dans un autre lieu et hébergement). Les excursions sont liées à l'enseignement ou au travail pédagogique de l'école et sont donc obligatoires.
Journée continue :	Le personnel de la journée continue travaille en étroite collaboration avec l'école. Les enfants inscrits y font leurs devoirs. Ils participent à des offres d'apprentissage et de soutien supplémentaires dans le domaine du sport, de la culture et du jeu. Vous pouvez inscrire votre enfant à la journée continue lors de l'inscription scolaire ou ultérieurement.

Participation aux cours et exemption de cours

Si votre enfant est soumis à l'obligation scolaire, il doit aller à l'école et participer à toutes les matières et activités scolaires. Les règles suivantes doivent être respectées pour ces matières.

Éducation religieuse

Si une école accueille au moins 12 élèves d'une même confession, le cours de religion peut être souhaité.

Lors de l'inscription dans une école primaire ou secondaire, les parents peuvent inscrire leur enfant à un cours de religion islamique.

A 14 ans, l'enfant a atteint la **majorité religieuse**. Il peut donc décider **lui-même** de participer au cours de religion ou de s'en faire **exempter**. La demande d'exemption doit être adressée par écrit à la direction de l'école. Les responsables légaux sont informés de l'exemption.

Avant l'âge de 14 ans, les responsables légaux décident si l'enfant participe ou non au cours de religion. La désinscription se fait ici aussi par écrit.

Si l'enfant **ne participe pas** au cours de religion, il participera au cours de philosophie pratique, si l'école le propose.

Cours de sport/natation

L'éducation physique comprend également la participation aux cours de natation. Les filles et les garçons participent **ensemble** à ces cours.

Il est possible d'être exempté des cours d'éducation physique pendant une période prolongée pour des **raisons de santé**. **Le médecin doit l'attester**.

Cours dans la langue d'origine et club

L'enseignement dans la langue d'origine est choisi au début de l'année scolaire et ne se termine qu'à la fin de l'année scolaire. Il en va de même pour le club.

Loi sur l'école et règles de l'école dans le NRW

La loi sur l'école

La loi scolaire en Rhénanie-du-Nord-Westphalie décrit avec quels droits et devoirs on enseigne et on apprend à l'école. La loi se compose de plusieurs parties, entre autres : L'obligation scolaire, le comportement à l'école, le personnel scolaire, le contenu de l'enseignement, les règles de protection des données. La partie relative aux **comportements à l'école** est particulièrement importante pour vous en tant que parents et pour votre enfant. Vous y trouverez des informations importantes sur le **conseil aux parents** et sur les **obligations de votre enfant en tant qu'élève**. Vous trouverez le lien à la page 20.

Les règles de l'école

Chaque école a un règlement intérieur. Cela signifie que le personnel de l'école s'est penché, avec les élèves et entre les différents membres du corps enseignant, sur les questions importantes relatives au bon fonctionnement de la vie en commun et de la collaboration avec toutes les personnes concernées. Pour cela, ils ont par exemple établi des règles sur le comportement qu'ils souhaitent et attendent en classe, dans le bâtiment scolaire et dans la cour de récréation, afin qu'une vie scolaire paisible puisse être partagée. De nombreuses écoles publient leurs règles sur leur site Internet ou les affichent dans le bâtiment scolaire. On trouve souvent des phrases comme :

- Nous respectons tout le monde tel qu'il/elle est.
- Nous sommes aimables et polis les uns envers les autres.
- Nous nous aidons mutuellement.
- Nous résolvons les conflits de manière pacifique.



Avis de maladie, excuse, congé

Votre enfant est soumis à l'obligation scolaire et ne doit donc pas manquer les cours. Mais s'il est malade ou s'il ne peut pas aller à l'école pour une **raison très importante** (par exemple parce que vous avez un rendez-vous au service de santé ou au bureau des étrangers, au bureau des citoyens), vous devez en informer l'école.

Cette information peut se faire par téléphone ou par écrit. Voici deux exemples :

Avis de maladie – appeler et informer le matin



Bonjour, je m'appelle ... (votre nom)
Ma fille/mon fils ... (nom) est en classe de ... (par exemple : CE1-a)
de Monsieur/Madame ... (nom de l'enseignant(e) de la classe).
Mon enfant est malade et ne peut pas venir à l'école aujourd'hui.
Je vous remercie de votre compréhension. Au revoir.

Lettre d'excuse



Lieu, date
Madame/Monsieur ... (nom de l'enseignant(e) de la classe),
ma fille/mon fils ... (nom), classe ... (par ex. CE1-a) n'a pas pu
venir à l'école du ... (date) au ... (date) car il/elle était malade.
Veuillez nous en excuser.
Cordialement,
... Nom, signature

Une excuse écrite doit être remise au plus tard au moment où vous renvoyez votre enfant à l'école.

Si votre enfant est malade pour une longue période, vous **pouvez** également demander au médecin de vous fournir un certificat médical indiquant la durée de la maladie de votre enfant. Vous remettez ce certificat à l'école (au secrétariat, à l'enseignant(e) de la classe).

Certificat médical

Un certificat médical est établi par le médecin. Celui-ci peut être exigé par l'école s'il y a une raison, par exemple si votre enfant est souvent absent en classe. Ou si votre enfant ne peut pas assister aux cours pour une **longue durée**. Cela peut également s'appliquer aux cours de sport, par exemple parce qu'il a une blessure.

Congé

Vous pouvez demander un congé pour votre enfant pour une raison importante, par exemple pour célébrer une fête religieuse (au rythme général d'un jour de congé accordé par semestre scolaire). Pour cela, faites une demande le plus tôt possible auprès de l'enseignant(e) de la classe et demandez un congé.

Les congés demandés juste avant ou après les vacances scolaires ne sont pas autorisés.

Cet exemple vous montre comment rédiger une demande de congé et la remettre à l'enseignant(e) de la classe.

Congé



Lieu, date
Madame/Monsieur ... (nom de l'enseignant(e) de la classe),
J'aimerais que ma fille/mon fils ... (nom) soit dispensé(e) de cours le ... (date),
parce que nous ... (motif : fête religieuse, rendez-vous obligatoire au service
de santé, au service des étrangers, au bureau des citoyens, etc.)
Je vous prie de bien vouloir m'en excuser.
Je vous prie de bien vouloir me répondre.
Je vous remercie infiniment.
Cordialement,
... Nom, signature

Rendez-vous médical

Veillez à ce que votre enfant ait un **rendez-vous de contrôle** chez un médecin en **dehors des heures de cours**, afin qu'il ne manque pas les cours.

Matériel scolaire pour la rentrée

Pour que votre enfant puisse bien participer aux cours dès le premier jour d'école, il a également besoin de fournitures scolaires. Cette liste de matériel vous aidera à vous procurer les fournitures scolaires les plus importantes.

Après le premier jour d'école, vous devriez demander **la liste de matériel** pour votre enfant au secrétariat ou à l'enseignant(e) de la classe, afin de pouvoir acheter les fournitures scolaires ou les cahiers de travail manquants.

De nombreux **livres scolaires** sont prêtés à votre enfant par l'école. Ceux-ci doivent être rendus à la fin de l'année scolaire. Une partie des livres doit être achetée par les parents/tuteurs eux-mêmes.

Matériel pour l'école primaire et :

- 1 cartable
- 1 trousse
- 2 crayons à papier
- 6-12 crayons de couleur
- 1 taille-crayon
- 1 gomme à effacer
- 1 paire de ciseaux
- 1 bâton de colle
- 1 règle
- Classeur à anneaux : 1 rouge, 1 vert, 1 bleu, 1 blanc, 1 jaune
- 1 cahier de mathématiques (quadrillé)
- 1 cahier pour écrire (ligné)
- 1 cahier de notes pour les devoirs
- Affaires de sport dans un sac (chaussures de sport à semelle claire, t-shirt, élastique pour cheveux longs)
- Maillots de bain dans un sac (maillot de bain, burkini, gel douche, serviette, sèche-cheveux, brosse à cheveux, élastique pour cheveux longs)



Votre enfant n'est pas autorisé à porter des bijoux pendant les cours de sport et de natation. Il peut les remettre au préalable à l'enseignant(e).

Vie quotidienne à l'école et emploi du temps

Pour que vous et votre enfant sachiez comment les cours sont organisés, un emploi du temps est établi par l'école. Vous le recevez **avant ou après la rentrée scolaire**. Vous pouvez y voir quand les cours commencent et se terminent et quelles sont les matières enseignées à votre enfant. Par exemple :

Emploi du temps du CP2

h	Durée	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
1.	8h-8h45	Allemand	Allemand	Sport	Sport	Enseignem. Gen.
2.	8h45-9h30	Maths	Anglais	Sport	Sport	Maths
Pause 20 min.						
Pause petit-déjeuner 10 min.						
3.	10h-10h45	Musique	Maths	Enseignem. Gen.	Maths	Allemand
4.	10h45-11h30	Anglais	Musique	Enseignem. Gen.	Allemand	Anglais
Pause 15 min.						
5.	11h45-12h30	Religion/ Cours d'appui	Enseignem. Gen.	Religion/ HSU	Art	Club
6.	12h30-13h15	HSU/ Cours d'appui	HSU	Natation	Art	Club

École primaire

De nombreuses écoles primaires proposent un **début en classe ouvert**. Les portes des classes sont ouvertes et du personnel scolaire est présent pour la surveillance. Votre enfant a le temps de poser sa veste et son sac et d'aller chercher quelque chose à étudier, de lire ou de discuter avec d'autres enfants.

Veuillez respecter les horaires indiqués dans l'emploi du temps et envoyer votre enfant à l'école de manière à ce qu'il arrive **à l'heure** avant le début des cours.

Exemple :

	Début	Fin	Arrivée à l'école	Ramassage devant l'école
Début de l'école ouverte	7h45	13h15	7h35 – 7h40	13h15
Début des cours	08h	13h15	7h50 – 7h55	13h15

École primaire : amener et récupérer

Si possible, allez à l'école à pied avec votre enfant. Votre enfant apprend ainsi à connaître le chemin de l'école, rencontre d'autres enfants et fait de l'exercice avant de s'y rendre. Cela l'aidera à suivre les cours en étant plus détendu. Après environ 2 à 3 semaines, votre enfant devrait être capable de se rendre **seul** à l'école et en classe.

Pour que votre enfant et les autres enfants se sentent en sécurité à l'école et puissent apprendre sans être dérangés, il est important que vous veniez chercher votre enfant **devant** l'entrée/le portail de l'école. Vous ne devez entrer dans le bâtiment scolaire que dans des situations particulières, par exemple si vous avez un rendez-vous à l'école.

Niveau secondaire I/II

Souvent, l'école secondaire ne se trouve pas à proximité de votre domicile. C'est pourquoi il est important d'accompagner votre enfant sur le chemin de l'école au début, afin qu'il puisse se rendre seul à l'école par la suite.

Votre enfant doit être à l'école bien avant le début des cours. Exemple : de préférence entre 7h50 et 7h55, si les cours commencent à 8h00.

Ticket de bus, de train, de tram (transports publics)

Il est possible de demander un ticket pour élèves. Le formulaire de demande peut être obtenu au **secrétariat de l'école** ou au centre de la Ruhrbahn, au centre VRR ou sur Internet. Ce ticket est convenable si votre enfant prend régulièrement les transports en commun pour se rendre à l'école. Selon la distance à laquelle se trouve l'école, le ticket peut être obtenu à un prix plus avantageux. Demandez conseil à l'école à ce sujet.

Possibilités de participation des parents/tuteurs à l'école

Domaine	Possibilités de participation	Description
Fêtes scolaires	Organiser, mettre en place, S'adresser aux parents, etc.	Vous avez la possibilité de participer à l'organisation d'une belle fête scolaire pour votre enfant et pour les autres enfants. Les enseignant(e)s des classes vous informeront en avance de la manière dont vous pouvez soutenir l'école à cet égard.
Excursions de classe	Accompagnement, organisation	Votre présence est très utile lors de certaines sorties scolaires. Vous aidez l'enseignant(e) à encadrer un groupe, par exemple.
Conseil de classe	Par ex. : consultation, planification, info, élection d'un représentant pour la classe	L'enseignant(e) de la classe informe sur le contenu des cours, présente les sorties scolaires prévues, discute de différents thèmes avec les parents et élit un(e) représentant(e) pour le conseil de classe. Le/la représentant(e) (président du conseil de classe) participe ensuite au conseil de l'école.
Président du conseil de classe	Représenter les intérêts des parents	S'il y a un sujet important pour tous les enfants de la classe, le/la représentant(e) de la classe, c'est-à-dire le président du conseil de classe, est informé(e). Il/elle peut ensuite prendre rendez-vous avec l'enseignant(e) de la classe et transmettre les informations qui en résultent.
Président de l'association des parents d'élèves	Consultation, planification, info, élection du représentant	Le président du conseil de classe participe au conseil d'école. Il/elle y reçoit des informations supplémentaires sur la manière dont sa participation peut se dérouler et fonctionner à l'école.
Conseil d'école	Participation à différents thèmes, élections	Au sein du conseil d'école, les représentants de l'association des parents d'élèves siègent avec les enseignant(e)s et la direction de l'école. Des consultations, des planifications et des élections ont lieu sur différents sujets (par ex : Journées de projet, concept pédagogique, manuels scolaires, jours de vacances mobiles).

Soutien à la maison

L'éducation et la formation de votre enfant est une tâche commune de l'école et de vous en tant que parent. Pour que le développement personnel et scolaire de votre enfant se déroule bien, il existe de nombreuses possibilités de le soutenir.

Voici quelques exemples de la manière dont vous pouvez aider votre enfant à la maison et à l'école.

Domaine	Soutien	Possibilité(s)
Cartable	Cartable trop lourd	Regarder ensemble le cartable et le ranger. Votre enfant peut laisser beaucoup de matériel dans la salle de classe.
Devoirs	Faire ses devoirs	Votre enfant reçoit des devoirs qu'il devrait faire seul à la maison. Votre enfant a besoin d'un espace pour pouvoir faire ses devoirs dans le calme (sans être dérangé par la musique ou les frères et sœurs).
	Oubli des devoirs	Contrôlez le cahier de devoirs. S'il manque des devoirs, encouragez votre enfant à demander à un(e) autre camarade et rappelez à votre enfant avant qu'il n'aille à l'école de noter ses devoirs.
Livres	Lire	Votre enfant a la possibilité d'emprunter des livres à l'école ou à la bibliothèque municipale. A la bibliothèque municipale, vous pouvez emprunter un livre ensemble. Lisez-le ensemble au moins 15 minutes par jour si votre enfant est à l'école primaire.
Loisirs	par ex : jeux de société, promenade, zoo, aire de jeux, la nage	Prenez le temps de faire quelque chose ensemble, de faire un pique-nique dans un parc ou d'aller ensemble sur l'aire de jeux.

Domaine	Soutien	Possibilité(s)
Sport	Sport préféré (ex. : football, nage, gymnastique, danse)	Cherchez ensemble un sport qui pourrait intéresser votre enfant. Il existe de nombreux clubs de sport auxquels votre enfant peut participer gratuitement pour un cours d'essai avant que vous ne l'y inscriviez à long terme.
Ménage	par ex : cuisiner, faire de la pâtisserie, faire les courses	Ensemble, c'est plus amusant ! Demandez à votre enfant de vous aider à cuisiner ou à faire les courses. Vous déléguez ainsi des responsabilités et soutenez votre enfant dans son autonomie. Votre enfant apprendra ainsi à respecter des règles, à compter, à calculer, à parler, etc.
Étudier	Difficultés dans une matière	Si vous voyez que votre enfant a des problèmes ou des difficultés à l'école, comme par exemple faire ses devoirs seul, demandez un rendez-vous avec l'enseignant(e) de la classe ou de la matière. Parlez du problème. Le personnel de l'école aidera votre enfant à s'en sortir.
Conversations	Le quotidien de l'école	Laissez votre enfant raconter ce qu'il a appris ou vécu de nouveau à l'école et raconter votre journée.
Temps du lit	Dormir	Votre enfant a besoin de beaucoup de sommeil pour être bien reposé le matin à l'école. Il est important que votre enfant ait au moins 8 heures de sommeil et qu'il soit donc au lit assez tôt.
Médias numériques	Téléphone portable, tablettes, PC, Internet, TV	Moins, c'est plus ! Faites attention à la durée, au moment et au type de médias que votre enfant utilise en fonction de son âge. Établissez des règles communes, par exemple les sites Internet qu'il peut consulter ou réglez le contrôle parental pour Internet.

Petit-déjeuner sain

Une journée d'école est longue et fatigante pour chaque enfant. Pour que votre enfant puisse continuer à bien se concentrer et à apprendre, il a besoin d'un petit déjeuner sain. La pyramide alimentaire vous montre de quoi peut se composer un petit-déjeuner sain.

Des idées pour un petit déjeuner sain, comme par ex :

- Petit pain garni d'œuf, de légumes tels que le concombre, le poivron et de l'eau
- Lavas avec fromage, pomme, eau
- Un gobelet de yaourt, un fruit comme du raisin, une tranche de pain avec du fromage, du thé non sucré.



Par exemple, donnez à votre enfant de l'eau ou du thé non sucré à boire. Utilisez des boîtes à pain pour emballer le petit-déjeuner et des **flacons à remplir**.

peu

beau-
coup



Médias numériques et téléviseur

On peut apprendre de différentes manières. Aujourd'hui, à l'école et à la maison, les médias numériques tels que les émissions de télévision, les tablettes, les télé-phones portables ou les ordinateurs peuvent aider à réviser les cours ou à apprendre de nouvelles choses. Il existe de nombreux sites de programmes d'apprentissage sur Internet, des applications ou des logiciels pour ordinateurs. Lors de l'utilisation de ces médias, vous devez veiller à ce qu'ils soient adaptés à l'âge de votre enfant et à ce qu'il y consacre le temps nécessaire pour pouvoir faire d'autres activités (p. ex. jouer, peindre, lire, faire du sport, etc.).

Ces questions et conseils peuvent aider à établir une gestion générale des médias.

Questions	Conseils
Quand? Qui?	Convenez de règles concernant les moments (heures) où votre enfant peut utiliser les médias ou quand il doit peut-être alterner avec son frère ou sa sœur.
Quoi? Pourquoi?	Définissez avec votre enfant ce qui peut être utilisé (téléphone portable, PC, etc.) et dans quel but (apprentissage ou loisirs).
Où?	Déterminez où les médias peuvent être utilisés, comme dans la chambre des enfants ou le salon. Veillez également à ce qu'il y ait des heures sans téléphone portable, par exemple pendant les repas dans la cuisine.
Durée?	Définissez des heures fixes et la durée pendant laquelle un média peut être utilisé. Par exemple, après 45 min d'exercice ou de pause. Une horloge dans la chambre peut aider à cet égard.

Vous trouverez de plus amples informations sur la manière d'utiliser les médias numériques ainsi que sur la sécurité en ligne ici :



www.elternundmedien.de/zuhause.html



www.klicksafe.de

Liens Internet et personnes de contact

Le ministère de l'Éducation de Rhénanie-du-Nord-Westphalie propose sur son site Internet **www.schulministerium.nrw.de** toutes les informations importantes concernant l'école. En outre, le site du ministère fédéral en charge de la famille, des personnes âgées, des femmes et de la jeunesse) **www.bmbfsfj.bund.de**

Voici quelques liens importants dans les différents domaines :

Domaine	Lien
Parents	https://www.schulministerium.nrw/im-blickpunkt-eltern
Cours religieux	www.schulministerium.nrw.de/themen/schulsystem/unterricht/lernbereiche-und-unterrichtsfacher/religionsunterricht
Participation à l'école	https://www.schulministerium.nrw.de/eltern/schulmitwirkung
Loi sur l'école	https://www.schulministerium.nrw.de/themen/recht/schulrecht/schulgesetz-fuer-das-land-nordrhein-westfalen
Droit des enfant	https://www.kinder-ministerium.de/deine-rechte
Systèmes scolaire	https://www.schulministerium.nrw/schulsystem

Aides au financement scolaire et des loisirs

Pour que les enfants et les adolescents puissent participer comme il se doit à la vie scolaire et aux activités extrascolaires, les familles bénéficiant d'un faible revenu peuvent obtenir une aide financière pour les soutenir dans les domaines suivants :

- Matériel scolaire
- Excursions et sorties scolaires
- Déjeuners à l'école
- Aide à l'apprentissage / Cours particuliers
- Offres sportives, culturelles et de loisirs

N'hésitez pas à vous renseigner auprès de l'école, du Jobcenter ou directement auprès de l'établissement concerné.

• Centre de conseils pour les questions scolaires et familiales

Le centre régional d'orientation scolaire pour la ville d'Essen informe et conseille sur toutes les questions et tous les domaines relatifs à l'école.

Regionale Schulberatungsstelle der Stadt Essen

Gildehofstraße 1a, 4e étage, 45127 Essen
www.schulberatung.essen.de
Téléphone : +49 201 88-40131
Email : schulberatung@essen.de

• Première orientation pour les enfants et les jeunes nouvellement immigrés Stadt Essen, Kommunales Integrationszentrum

Geibelstraße 1, 45128 Essen
Téléphone : +49 201 88-88474
Email : seb@interkulturell.essen.de



Vous souhaitez bénéficier d'une consultation personnelle ou avez des questions ?

Vous trouverez toutes les informations sur nos heures de consultations et sur la prise de rendez-vous sur notre site Internet : **www.essen.de/KI**



Première consultation scolaire/Prise de rendez-vous et heures de consultation : première consultation scolaire pour les enfants et les jeunes nouvellement immigrés ainsi que leurs parents ou tuteurs légaux : **www.essen.de/schulische-erstberatung**

Vous y trouverez également un aperçu complet de nos offres de conseil et de nos services. Nous vous accompagnons dans de nombreux domaines, des questions scolaires à nos projets d'intégration en passant par nos options de soutien financier.